

Comité Technique commun du 7 juillet 2022 RAPPORT (information/avis)

VILLE DE RENNES / CCAS

PÔLE RESSOURCES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES / SERVICE EMPLOI ET COMPÉTENCES

2022 – Emploi – Créations, suppressions et transformations de poste.

Ce rapport, reprend les projets de délibération portant sur les créations d'emploi, la suppression et les transformations d'emploi. Les créations sont présentées pour information, la suppression et les transformations le sont pour avis.

I – Les créations (pour information)

N°	Collectivité	Pôle	Direction	Service	Intitulé du poste / Nombre de poste	Cadre d'emploi du poste
1	VDR	PRESS	Direction des Moyens et Achats	Service restauration/ crèche Simone Veil	Cuisinier ou cuisinière crèches	Adjointes techniques territoriaux
2	VDR	PSCC	Direction de la Culture	Musée des Beaux-Arts	Coordinateur ou coordinatrice de la médiation culturelle pour Exporama	Assistants de conservation territoriaux

II – La suppression (pour avis)

N°	Collectivité	Pôle	Direction	Service	Intitulé du poste / Nombre de poste	Cadre d'emploi du poste
1	CCAS	PSCC	Direction Solidarité Santé	Centre d'hébergement d'urgence	Agent ou agente de propreté	Adjointes techniques territoriaux

II – Les transformations (pour avis)

N°	Collectivité	Pôle	Direction	Service	Intitulé du poste/ Nombre de poste	Cadre d'emploi du poste	Nouvel intitulé du poste	Nouveau cadre d'emploi du poste
1	VDR	PISU	Direction des Jardins et de la Biodiversité	Service Maintenance	3 Responsables de secteur	Techniciens territoriaux	3 Responsables d'unité	Ingénieurs territoriaux
2	VDR	PISU	Direction des Jardins et de la Biodiversité	Service Maintenance	6 Référents de secteur	Agents de maîtrise territoriaux	6 Responsables de secteur	Techniciens territoriaux
3	VDR	PRESS	Direction des Moyens et Achats	Service restauration	Responsable qualité	Techniciens territoriaux	Responsable Qualité de la restauration collective	Ingénieurs territoriaux
4	VDR	PSCC	Direction de la Culture	Opéra	Chef machiniste adjoint	Agent de maîtrise	Chef du service machinerie	Techniciens territoriaux

Les représentants du personnel du Comité Technique commun sont informés des créations et sont invités à émettre un avis sur la suppression et les transformations proposées dans ce rapport.